

"Rapport Tindemans: l'heure d'agir" dans Vision (Février 1976)

Légende: En février 1976, Jean Rey, président de la Commission européenne, exprime dans les colonnes du mensuel économique Vision les grands espoirs qu'il place dans les dispositions politiques contenues dans le rapport Tindemans sur l'Union européenne.

Source: Vision. Le magazine économique européen. dir. de publ. Coville, Christine; Gordevitch, Igor; Huret, Jean-Etienne; Kossow, Richard E. ; RRéd. Chef Heymann, Philippe. Février 1976, n° 63. Genève: SEPEG.

Copyright: (c) SEPEG

URL: [http://www.cvce.eu/obj/"rapport_tindemans_l_heure_d_agir"_dans_vision_fevrier_1976-fr-3680bf51-0637-4ab8-98c2-5b9ca6ea5d25.html](http://www.cvce.eu/obj/)

Date de dernière mise à jour: 15/09/2012

Rapport Tindemans: l'heure d'agir

L'Europe ne se porte pas aussi mal qu'on le dit. En l'espace d'un an, elle a accompli quatre progrès politiques tout à fait significatifs, qui ne permettent pas de la considérer comme en léthargie.

Le premier, fondamental, est la levée du veto français sur l'élection du parlement européen au suffrage universel. Grâce à Monsieur Valéry Giscard d'Estaing, les européens peuvent enfin préparer l'élection de leur Parlement pour le printemps 1978. C'est un énorme pas en avant dans la construction d'un véritable pouvoir européen.

Le second est le référendum britannique du mois de juin, qui, par son ampleur et son caractère décisif, a mis fin à l'absurde incertitude sur le point de savoir si la Grande-Bretagne sortirait de la Communauté trois ans après y être entrée. Même les adversaires anglais de la CEE ne s'y sont pas trompés. C'est une page définitivement tournée, et bien tournée.

Le troisième est la signature, au printemps, de la Convention de Lomé. Complétant et amplifiant les conventions de Yaoundé (1963 et 1969), la voici qui associe la Communauté à non moins de 46 pays en voie de développement.

Le quatrième est la mission que Monsieur Tindemans, premier ministre de Belgique, vient de mener à bien.

Un rapport décisif. Le rapport Tindemans n'apporte pas une solution définitive aux problèmes auxquels la Communauté est confrontée. L'auteur s'en est expliqué: tout en exprimant des vues personnelles (et prophétiques) sur l'avenir de la CEE, il a tenu à rester dans les limites du mandat concret qui lui avait été imparti, et son rapport se ressent inévitablement des réticences et des hésitations des Etats membres. Mais il va permettre d'accomplir des pas décisifs.

Car en un temps où le monde (hier organisé à l'échelle des nations) s'organise au niveau des continents, il n'est pas acceptable que la CEE reste seule dépourvue des instruments nécessaires à une action rapide et efficace.

Il lui a fallu cinq ans pour adopter, et encore partiellement, les propositions de la Commission en matière régionale. Depuis six ans on discute, sans aboutir, les propositions de politique industrielle, qui, adoptées plus tôt, nous auraient épargné maintes crises sectorielles, comme celle du fameux « marché du siècle » sur les avions militaires. Depuis dix ans, oui dix ans, on discute sans conclure sur les multinationales européennes. Enfin, si la CEE avait disposé d'un gouvernement efficace à l'automne 1973, elle eût rapidement défini d'une position commune et entamé des négociations qui lui eussent épargné la crise énergétique absurde dans laquelle elle se débat.

Le test de la volonté européenne. Tout ceci crève les yeux. Le Conseil Européen (réunion régulière des chefs d'Etat et, ou de gouvernement) est un premier essai de pouvoir exécutif communautaire plus ferme et plus efficace. Mais ce n'est pas dans la voie d'un directoire, irritant pour les « petits » Etats et à la merci des désaccords des « grands », qu'il faut chercher la solution; c'est dans le renforcement des pouvoirs communautaires intégrés.

Monsieur Tindemans propose notamment de s'inspirer de la Haute Autorité de la Communauté Européenne du charbon et de l'acier. Il a raison. Heureux temps que celui où le pouvoir européen ne se bornait pas à faire des propositions en attendant que les Etats membres les adoptent, mais où il disposait, dans certaines limites, d'un véritable pouvoir de décision.

L'année 1976 sera décisive quant à la volonté des Européens de construire un véritable pouvoir exécutif, en face d'un Parlement élu. Le salut de l'Europe, en tout cas, est dans cette direction.